COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS





Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Fax: (+39) 06 5705 4593 - E-mail: codex@fao.org - www.codexalimentarius.net

CX 5/95.2

CL 2011/18-FFV Septembre 2011

AUX: - Services centraux de liaison avec le Codex

- Organisations internationales intéressées

DU: Secrétariat,

Commission du Codex Alimentarius

Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires

OBJET: Demande d'observations à l'étape 6 du projet de norme Codex pour la grenade (REP11/FFV, ANNEXE

V)1

29 février 2012 DATE LIMITE:

OBSERVATIONS: À adresser au:

Secrétariat du Codex

Commission du Codex Alimentarius

Programme mixte FAO/OMS sur les normes

alimentaires

FAO

Viale delle Terme di Caracalla

00153 Rome (Italie)

Télécopie: +39 06 5705 4593

Mél: codex@fao.org (de préférence)

Généralités

La 16ème session du Comité du Codex sur les fruits et légumes frais (mai 2011) est convenue d'avancer l'avant-projet de norme Codex pour la grenade à l'étape 5 pour adoption par la 34ème session de la Commission du Codex Alimentarius (Genève, juillet 2011)². La Commission a adopté la norme telle que proposée par le Comité et l'a avancée à l'étape 5 pour observations et examen par la 17ème session du CCFFV3.

Demande de commentaires

- Les membres et observateurs du Codex sont invités à soumettre leurs commentaires sur le projet de Norme Codex pour la grenade, comme indiqué ci-dessus. Les commentaires devraient porter notamment sur les sections entre crochets (voir par. 94-120 du REP11/FFV pour plus de détails sur la discussion de cette question à la 16ème session du Comité) afin de trouver une solution à ces questions pour ensuite finaliser la norme, lors de la 17ème session du Comité.
- Les commentaires fournis sur le calibrage et l'homogénéité seront transmis au Groupe de travail électronique sur la grenade établi par le Comité pour travailler sur les sections 3 (calibrage) et 5.1 (homogénéité) en vue de faire des propositions pour examen par la 17ème session du Comité.

Les rapports des réunions du Codex sont disponibles sur le site Internet du Codex: http://www.codexalimentarius.net/ en cliquant sur les réunions et événements, rapports, ALINORM 11.

REP11/FFV, par. 122 et Annexe V.

REP11/CAC, Annexe IV.